

Introduction

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre TSR et toute personne physique ou morale nommée ci-après "le Client" achetant les pièces vendues par TSR ou sollicitant TSR dans le but d'une intervention sur son site à des fins d'inspections, de révisions, de dépannages ou de maintenances de turbomachines. Toute remise de commande (vente de pièces ou prestation sur site) implique de la part du Client l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Ces dernières cèderont néanmoins l'avantage à nos conditions particulières de vente citées sur nos offres de prix.

Offre de Prix

Nos offres de prix sont valables 1 mois. Leur contenu est confidentiel entre TSR et le Client et ne doit en aucun cas être diffusé sans l'accord préalable de TSR.

Nos prix sont exprimés en euros, hors taxes, fermes et non révisables. Ils s'entendent pour la totalité des produits, quantités et prestations mentionnés. En cas d'ambiguïté entre la désignation et la référence sur la demande de prix, seule la référence sera considérée pour le chiffrage de la pièce. Toute modification de la part du Client entraînerait la modification de notre offre.

Le taux de change USD/EUR indiqué sur notre offre de prix est celui du jour où l'offre est transmise au Client. En cas de variation supérieure à 2%, le taux de change appliqué sera celui du jour de réception de la commande par TSR (e-mail, fax ou courrier).

Commande

Toute commande devra être transmise par écrit et signée par le Client. Elle ne sera valable et définitive qu'après accusé réception écrit de TSR.

Toutes notifications, modifications, réclamations ou annulations relatives aux commandes en cours devront être confirmées par écrit.

Toute annulation de commande ou de pièce 48h après réception de la commande à TSR pourra entraîner une pénalité de 30% de la valeur du montant de l'annulation.

Conditions de paiement

Le Client s'engage à payer le prix correspondant aux quantités livrées.

Les pièces livrées au Client demeurent la propriété de TSR jusqu'à leur paiement intégral (comportant le prix de vente et frais annexes ou pénalités de retard si existants).

Les paiements sont nets, sans escompte pour paiement anticipé au vu du délai de paiement convenu avec TSR. En fonction du montant de l'offre ou de la spécificité de la commande, un acompte pourra être demandé selon les modalités fixées par l'offre de prix.

En cas de défaut de paiement à échéance, le client sera redevable, sans mise en demeure, de pénalités de retard journalières à partir de la date d'échéance à un taux de 12% l'an et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (selon Art. L 441-6 du Code de Commerce).

Livraison

Les délais de livraison prennent effet à partir de la date d'accusé de réception de la commande. Ces délais sont donnés à titre indicatif, valables au jour d'établissement de l'offre de prix et sont susceptibles d'évolution. Ils ne tiennent pas compte des circonstances suivantes : congés annuels, délai de dossiers BDU, vente 1er acheteur, cas de force majeure tels que les catastrophes naturelles (inondations, séismes, cyclones, ouragans...). Il ne sera donc pas possible d'appliquer des pénalités ou indemnités à TSR en cas de retard de livraison pour les raisons mentionnées ci-dessus.

La livraison partielle de la commande n'est pas prévue sur notre offre et devra faire l'objet d'une nouvelle offre de prix.

L'ensemble des dispositions relatives au transport est régi par les "Incoterms 2010".

Dans le cas d'une marchandise vendue EX Works, le délai d'enlèvement par le Client ne peut excéder 1 mois à compter de la date indiquée sur la facture. Passé ce délai, une majoration journalière de 1% de la valeur du produit sera mise à la charge du Client, avec un plafonnement à 30%, pour frais de mise en stock et de manutention.

A réception des pièces chez le Client, il lui appartient de les vérifier dans les plus brefs délais afin que TSR puisse mettre en place les dispositions nécessaires de façon réactive en cas de non-conformité. Aucune non-conformité ne sera acceptée au-delà de huit semaines après réception. Les pièces remplacées suite à une non-conformité seront envoyées au Client à la charge de TSR.

Prestation sur site

Aucune intervention sur site ou travaux supplémentaires suite à une prestation initiale ne pourra être effectuée sans commande écrite signée par le Client.

En cas d'annulation de l'intervention moins de 72 h avant le départ de nos équipes, TSR facturera une indemnité de 30% des frais de voyages et de billets d'avion mentionnés sur notre offre.

Dans le cas où le Client demande une intervention en période pré-cyclonique, cyclonique ou post-cyclonique, le retard engendré par les intempéries ne pourra être imputé à TSR en cas de travail en extérieur où la protection par bâche est rendue impossible de par le lieu d'exécution de la prestation. Dans ce cas, les heures d'attente constatées conjointement par le Client et TSR feront l'objet d'une feuille d'attachement et seront facturées au taux mentionné sur notre offre.

Aucune pénalité de retard ne pourra être réclamée si le retard est imputable à un cas de force majeure ou à un phénomène indépendant de la volonté de TSR et notamment en cas de grève des transports (liste non exhaustive).

Le délai de garantie débute à la réception provisoire de l'installation et pour une durée de 1 an.

Garantie

Les garanties des constructeurs sont reportées sur les pièces vendues par TSR.

Pour bénéficier de la garantie, le Client doit aviser TSR par écrit et dans les plus brefs délais des problèmes qu'il impute aux pièces livrées et fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. Il appartiendra au Client de retourner à ses frais et en l'état les pièces jugées défectueuses à l'atelier TSR sans qu'elles aient été préalablement modifiées ou réparées par lui ou un tiers. Dans le cas contraire, le paiement des pièces en cause sera exigé. TSR ne sera tenu pour responsable d'aucun défaut causé par l'usure normale des matériaux ou le non-respect des consignes en matière de montage, d'utilisation, de maintenance ou de stockage.

Réglementations spécifiques

Certaines pièces ou technologies, en raison de leur nature ou leur destination, sont soumises à des réglementations spécifiques. Dans ce cas, il appartient au Client d'obtenir pour ces pièces les autorisations nécessaires imposées par la législation sans que la responsabilité de TSR soit engagée.

Juridiction compétente

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de notre siège social sera seul compétent.